

République Française
Département du Bas-Rhin



**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 9 octobre 2023**

Nombre de conseillers élus : 29 Conseillers en fonction : 27 Conseillers présents : 22 (3 procurations)

L'an 2023, le 9 octobre à 19h30, le Conseil Municipal de la commune de Benfeld s'est réuni à l'Hôtel de Ville, sous la présidence de M. Jacky WOLFARTH, Maire, en session ordinaire. M. Martin GUNDELACH a été désigné secrétaire de la séance.

Les convocations et l'ordre du jour ont été transmis par voie électronique aux Conseillers municipaux le 3 octobre 2023.

Membres présents :

M. Jacky WOLFARTH	M. François LARDINAIS	Mme Gaëtane CHAUVIN
Mme Stéphanie GUIMIER	M. Christian SITTLER	M. Martin GUNDELACH
M. Claude WEIL	M. Eric LACHMANN	M. Philippe WETZEL
Mme Nathalie GARBACIAK	Mme Julie ROJDA	Mme Chantal WINTZ
M. Jean Jacques KNOFF	M. Eric HELBLING	M. Richard BAUMERT
Mme Florence SCHWARTZ	Mme Séverine RAMSEYER	Mme Caroline RUDOLF
M. Bruno LEFEBVRE	M. Frédéric BARTHE	
Mme Véronique BRUDER	Mme Elsa ESTREICHER	

Membres absents excusés :

Mme Sonia JEHL (procuration à Mme Nathalie GARBACIAK), Mme Ellia FONTAINE, M. Antony REIFF (procuration à M. Jean Jacques KNOFF), Mme Elodie PAULUS (procuration à M. Claude WEIL) et M. Vincent KALT.

Assistait en outre : M. Vincent SCHULTZ, Directeur Général des Services.

DCM69/08/2023 Demandes de subventions

M. Bruno LEFEBVRE, Adjoint au Maire, expose le point.

- La Communauté Israélite de Benfeld sollicite une participation financière de la commune pour l'obtention d'une subvention pour la mise à niveau du terrain entre les tombes du cimetière. Les irrégularités de niveau, crevasses et autres défoncements engendrent des chutes et entorses.

La mise à disposition de galets roulés lavés et livré sur site par la Sté HELMBACHER s'élève à 1 436€16 TTC. Les bénévoles de la communauté Israélite de Benfeld se chargeront de la mise en place des galets dans le cimetière.

Il est proposé au Conseil Municipal d'accorder une subvention de 215,42 €.

- Par délibération n°29/04/2023 du 27 mars 2023, le Conseil Municipal a attribué une subvention de 1 500 € pour la prise en charge des cotisations de l'Amicale à l'Union Départementale des Sapeurs-Pompiers. Or, à réception de la facture, il s'est avéré que la subvention ne couvre pas la totalité de la cotisation.
- En complément de la délibération n°29/04/2023 du 27 mars 2023, il convient de prévoir l'attribution de la subvention forfaitaire de 300 € à l'association BEAJMP.

Entendu les explications de M. Bruno LEFEBVRE, Adjoint au Maire,

le Conseil Municipal
après en avoir délibéré,

décide :

- en vertu de la délibération n°36 du 4 avril 2022 relative à l'attribution des subventions par la Commune (à hauteur de 15% sur le TTC), d'accorder une subvention de 215,42 € à la Communauté Israélite de Benfeld pour la mise à niveau du terrain entre les tombes du cimetière
- d'accorder une subvention complémentaire de 267 € à l'Amicale des Sapeurs-Pompiers de Benfeld afin de couvrir la totalité de la cotisation à l'Union Départementale des Sapeurs-Pompiers.
- en complément de la délibération n°29/04/2023 du 27 mars 2023, d'accorder une subvention forfaitaire de 300 € à l'association BEAJMP.

Adopté à l'unanimité.

Le Secrétaire de séance,
M. Martin GUNDELACH

POUR EXTRAIT CONFORME
Le Maire,
Jacky WOLFARTH.

